



ÉDITORIAL

Pour l'économie réelle et les réelles économies en environnement

L'environnement donne régulièrement des exemples de préoccupations hasardeuses et mal étayées. Ces orientations ont un prix et il n'est pas certain que leur poursuite soit indéfiniment durable.

Lorsqu'il va falloir faire des choix et « serrer les boulons », le retour à l'essentiel deviendra la seule attitude défendable.

La vérification du bien fondé des thèmes et des objectifs poursuivis, avec le cas échéant la reformulation d'objectifs pertinents et accessibles, est souvent fructueuse.

La réflexion sur les divers moyens permettant d'atteindre ces objectifs « recadrés » et sur leur comparaison économique reste plus que jamais, une démarche essentielle avant toute décision.

La pratique de l'environnement « sans langue de bois », s'appuyant sur des données vérifiées sur le terrain et sur les meilleures techniques disponibles et éprouvées, éclairera utilement les décisions.

Aucune solution ne doit être écartée au motif qu'elle serait économique; bien au contraire la recherche de la meilleure économie doit constamment nous motiver.



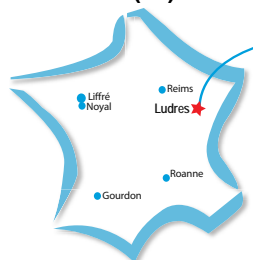
ÉCOCONCEPTION ET PROCÉDÉS MEMBRANAIRES

GES participe à un programme de recherche (ANR-PNRA) associant organismes publics de recherche (INRA, CNRS, CENSAM) et privés (SOREDAB-BONGRAIN).

Ce programme est dirigé par Geneviève Gesan-Guiziou, laboratoire de Science et Technologie du Lait et de l'Oeuf, Agro-Campus Rennes.

Nouvelle Agence Régionale à LUDRES

GES a renforcé son implantation dans l'Est de la France, en s'installant à LUDRES (54).



DIRECTION RÉGIONALE EST

870 avenue Denis Papin - 54715 LUDRES
TEL : 03.83.26.02.63 - FAX : 03.83.29.75.76

Votre contact : Marielle AUFRERE
m.aufrere@ges-sa.fr

6 agences en France
50 ingénieurs et techniciens pluridisciplinaires à votre service.

NOUVEAUTÉS

Quelques nouveaux dossiers confiés à GES :

- ALSACE LAIT à Hoerdtd (67)
- GENERALE DE DECOUPAGE la Monnerie le Montel (63)
- SLVA à Theix (63),

.....

FORMATION

GES anime des formations continues, qui sont appréciées de tous les participants. Dates à retenir :

Mercredi 10 et jeudi 11 juin 2009 :

Formation sur les épandages (boues, effluents, coproduits)

Mercredi 24 et jeudi 25 juin 2009 :

Formation sur les stations d'épuration : principe et exploitation

Renseignements et programmes auprès de Françoise HILLIARD, GES Noyal/Vilaine.

Pollutec 2008

Nous exposons au Salon Pollutec de Lyon du 2 au 5 décembre 2008.

Venez nous rencontrer sur notre stand :

HALL : 8 - STAND N° : BT 238 - SECTEUR : EAU

Pollutec²⁰⁰⁸
CAPITALE ENVIRONNEMENT
2 > 5 LYON EUREXPO
DECEMBRE FRANCE

Dr Jean-Marie Bourre

Bien manger : vrais et faux dangers



Serge Galam

Les scientifiques ont perdu le Nord

Réflexions sur le réchauffement climatique



Dr Jean-Marie BOURRE

« **Bien manger : vrais et faux dangers** »

Bien des idées reçues revisitées.

ed. Odile Jacob

Serge GALAM

« **Les scientifiques ont perdu le Nord** »

Le réchauffement dans tous ses états.

ed. Plon

Jean-Marc FÉDIDA

« **Impasses de Grenelle** »

Les méfaits de l'écologie de la peur.

ed. Ramsay

La refonte des permis de construire

L'ordonnance n°2005-1527 du 8 décembre 2005 et le décret du 5 janvier 2007 ont organisé la réforme du permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme. Ces nouveaux régimes sont entrés en vigueur le 1^{er} octobre 2007

Les éléments essentiels à retenir sont les suivants :

- La simplification des régimes d'autorisation et de déclaration existants en 3 permis de construire, de démolir ou d'aménager et une déclaration préalable.
- Des délais d'instruction garantis (délai de base de 3 mois pour un permis de construire) et un contenu précis des dossiers de demande (le décret précise de façon exhaustive la liste des pièces à joindre).

Cette ordonnance est également venue modifier les règles de coexistence de la demande de permis de construire (PC) et de la législation Installations Classées (ICPE). *Toute précision complémentaire auprès de notre service juridique.*

PLAN D' ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Nous menons à la demande d'un groupe industriel de l'Arc Atlantique **une démarche originale portant sur les questions d'environnement.**

Il s'agit pour l'entreprise de se positionner et d'impliquer les équipes dans une démarche environnementale éclairée.

Une charte de l'environnement a été bâtie, sur laquelle la Direction s'est engagée. Un audit exhaustif des activités industrielles, complété par un questionnaire à l'ensemble du personnel a permis d'évaluer les attentes, les besoins, et les priorités que le groupe pouvait se fixer comme objectifs. **L'environnement réel**, susceptible de répercussions concrètes et locales, a été privilégié.

Quatre groupes de travail ont été créés, animés par des responsables de production :

- utilisation rationnelle de l'énergie,
- déchets (production et traitement),
- économie de l'eau,
- bien-être du personnel.

Chaque groupe s'est efforcé de dresser un état des lieux et de proposer des évolutions des pratiques permettant une meilleure efficacité industrielle et un moindre impact des activités sur l'environnement. D'ores et déjà, les premiers gains ont pu être chiffrés. La motivation des équipes est manifeste et prometteuse.

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Et si **l'épandage** redevenait une solution recommandée parce qu'économique et écologique ? C'est assurément une de nos **Meilleures Techniques Disponibles**.

L'épandage a trop longtemps été déconsidéré parce que mal connu, et hâtivement jugé responsable des atteintes à l'environnement liées aux activités agricoles : pêle-mêle l'épandage des engrais, des lisiers et des « pesticides » aurait constitué la principale cause supposée de ces désordres. Comment ensuite pourrait-on recourir à cette même technique pour régler des questions environnementales ?

En réalité tous les intrants décriés sont utiles en agriculture, voire nécessaires. Leur gestion peut être raisonnée et contrôlée. En particulier concernant les engrais, ceux-ci peuvent utilement être fournis par des produits que l'on recycle et qui viennent en substitution aux normales fertilisations.

Détruire ces produits recyclables, pour consommer d'autres engrais constitue une utilisation irrationnelle de l'énergie.



Nos études

- Audits et études milieu
- Audit réglementaire
- Dossiers Installations Classées ICPE
- Etudes de dangers
- Bilan de fonctionnement
- Dossier de cessation d'activité
- Etudes des réseaux
- Etude de dispersion
- Expertise eau, assainissement et déchets
- Ressource en eau
- Economies d'eau
- Réduction des rejets
- Comparaison des filières de traitement
- Assistance à maître d'ouvrage
- Plans d'épandage
- Valorisation des co-produits
- Suivi agronomique
- Suivi et exploitation de station d'épuration
- Formation continue
- Suivi régulier des rejets SRR
- Convention de rejet
- Zonage d'assainissement
- Veille juridique
- Programmes de recherches...

N'hésitez pas à nous consulter et à réagir aux articles de cette lettre



CONSEIL INDEPENDANT EN ENVIRONNEMENT

BUREAUX ET LABORATOIRES - LES BASSES FORGES - 35530 NOYAL SUR VILAINE

Tél : 02 99 04 10 20 Fax : 02 99 04 10 25

email : contact@ges-sa.fr - web : www.ges-sa.fr